



Aide juridique pour travail sans contrat

Par **YohannPoilvert**, le **25/11/2010** à **20:03**

Bonjour,

Je vous explique mon histoire.

J'ai travaillé pour une entreprise X cet été sans contrat, le but étant de créer un logiciel pour une entreprise Y. Depuis peu, j'ai dit à l'entreprise X que j'arrêtais de travailler avec. Il veut maintenant me poursuivre en justice pour une raison inconnue impliquant une autre entreprise à qui il a vendu le-dit logiciel. Quel recours ai-je?

Par **YohannPoilvert**, le **25/11/2010** à **20:04**

Je cite le mail qu'il vient de m'envoyer :

[citation]Félicitations !

Tu viens de gagner ta première mise en demeure et de mettre fin aux négociations.

[/citation]